



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3948 - Mardi 20 août 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 13

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 5

- Résultats provisoires des régions ..... P. 6 à 13

## \* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 14 à 27

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 14 à 17

- Marchés de travaux ..... P. 18 à 21

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 22 à 27

## \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 28 à 33

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 28

- Marchés de travaux ..... P. 29 à 32

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 33



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de Propositions N°2024-001/MEMC/SG/DMP du 05 janvier 2024 pour Recrutement d'un cabinet d'ingénieur conseil chargé du contrôle et de la supervision des travaux dans le cadre de la construction des infrastructures d'évacuation de la production d'énergie des centrales du parc solaire à vocation régionale au Burkina Faso. Financement : IDA - Accord de crédit N° TF0B5744.

Publication de l'avis de la MI : Quotidien des marchés publics N°3673 du mardi 01 août 2023 prolongé par le communiqué N°2023-002/MEMC/SG/DMP du 23 août 2023 et sur UNDB online. Publication des résultats de la MI : Quotidien des marchés publics N° 3752 du lundi 20 novembre 2023. Nombre de consultants retenus sur la liste restreinte : 8. Nombre de consultants ayant soumis des propositions : 4. Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût. Score technique minimum requis : 75 points. Date d'ouverture des propositions techniques : 21 février 2024. Date de délibération des propositions techniques : 18 mars 2024 et 18 avril 2024. Date de publication des résultats techniques : Quotidien des marchés publics N° 3881 du vendredi 17 mai 2024 à la page 13. Date d'ouverture des propositions financières : 20 mai 2024. Date de délibération des propositions financières : 28 mai 2024.

SOUSSIONNAIRES	Évaluation technique			Montant		Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques	Scores pondérés	Classement technique	Lu	Évalué	Scores financiers	Scores pondérés	Scores	
	S(t)	S(t) *80%				S(f)	S(f) * 20%	S(t) T + S(f) F	Classement
CABINET D'INGENIERIE ET DE RECHERCHE APPLIQUEE (CABIRA)	80,03	64,02	4 <sup>ième</sup>	1 654 559 174 F CFA HT TVA : 354 075 663 F CFA	1 654 559 174 F CFA HT	99,27	19,85	83,88	3 <sup>ième</sup>
GROUPEMENT TYPASA & BEM. IC	84,71	67,77	3 <sup>ième</sup>	3 845 710, 340 Euro 503 660 000 FCFA HT	3 287 238 393 F CFA HT	49,97	9,99	77,76	4 <sup>ième</sup>
GROUPEMENT COLENCO CONSULTING LTD-RANA WORLD TECH SERVICES-ERGA-NOUBEG POWER	90,31	72,25	1 <sup>er</sup>	2 504 030 Euro HT	1 642 518 479 F CFA HT	100,00	20,00	92,25	1 <sup>er</sup>
GROUPEMENT IRAF-MRV-KIS	89,92	71,94	2 <sup>ième</sup>	2 233 664 363 F CFA HT TVA: 402 059 585 F CFA	2 268 150 571 F CFA HT	72,42	14,48	86,42	2 <sup>ième</sup>
Recommandation d'attribution	Conformément à la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût, la proposition ayant obtenu le score le plus élevé en combinant le score technique et le score financier le <b>GROUPEMENT COLENCO CONSULTING LTD-RANA WORLD TECH SERVICES-ERGA-NOUBEG POWER</b> est retenu pour la négociation de contrat.								

## Résultats provisoires

### AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

**DEMANDE DE PRIX N°2024-101/MSHP/SG/ANRP/PRM du 19 juillet 2024 relative à l'acquisition de matériels informatiques, péri-informatiques et de photocopieuses au profit l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP) ; Lot unique.**  
**Publication : Revue des marchés publics n° 3930 du 25 juillet 2024 ; Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2024 ;**  
**Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2024-111/MSHP/SG/ANRP/PRM du 29 juillet 2024**  
 Date de dépouillement : 07 août 2024 ; Nombre de plis reçus : 06

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Borne inférieure : 15 007 430 F.CFA TTC Borne supérieure : 20 656 990 F.CFA TTC
ADAM-BUREAUTIQUE TRADING (ADBUTRAD)		16 995 540		16 995 540	NON CONFORME -Item4 : pas de propositions d'écran et de lecteur DVD. -Item5 : non précision du turbo boosté -Item6 : référence incorrecte (2425i)
INTERNET PUISSANCE PLUS (IP+) SA		17 198 500		17 198 500	NON CONFORME Absence de précision ferme sur les caractéristiques techniques des items proposés
GENERAL DE COMMERCE ET SERVICE (GCS) SARL		17 139 500		17 139 500	CONFORME
INFOLEC-TECH	16 655 000		16 655 000		NON CONFORME -Item2 : vitesse d'impression proposée (45ppm) est inférieure à celle demandée (50ppm) -Item3 : vitesse d'impression, fréquences du processeur, mémoire, capacité papier, interfaces non proposées -Item7 : résolutions copie et impression, copie multiple, recto verso, housse de protection non proposées. Vitesse d'impression proposée (25ppm) est inférieure à celle demandée (60ppm).
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SL.CGB) SARL		14 331 100		14 331 100	NON CONFORME -Item4 : fréquence proposée (1.6GHz) inférieure à celle demandée (2.4GHz) -Item 5 : fréquence proposée (1.6GHz) inférieure à celle demandée (2.4GHz) Item6 : référence incorrecte (0218w784) Item7 : référence incorrecte (0211w209)
PROTECH SARL		17 983 200		17 983 200	NON CONFORME -Item8 : vitesse de numérisation proposée (60ppm/120ipm) est inférieure à celle demandée (100ppm/200ipm)
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<p><b>La Commission d'attribution des marchés propose l'attribution du marché à GENERAL DE COMMERCE ET SERVICE (GCS) SARL pour un montant de dix-sept millions cent trente-neuf mille cinq cents (17 139 500) Francs CFA TTC.</b></p> <p><b>Elle décide conformément aux dispositions de l'article 24 des IC de la présente demande de prix, une augmentation de la quantité de l'item2 d'une (01) unité en plus. En définitive, le montant du marché attribué à GENERAL DE COMMERCE ET SERVICE (GCS) SARL passe de dix-sept millions cent trente-neuf mille cinq cents (17 139 500) Francs CFA TTC à dix-sept millions neuf cent six mille cinq cents (17 906 500) Francs CFA TTC soit une variation du montant initial de 4,48%. Le délai de livraison est de soixante (60) jours.</b></p>				

**DEMANDE DE PRIX N°2024-100/MSHP/SG/ANRP/PRM du 19 juillet 2024 relative à l'acquisition de matériels de bureau au profit l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP) ; Lot unique. Publication : Revue des marchés publics n° 3930 du 25 juillet 2024 ;**  
**Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2024 ;**  
**Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2024-110/MSHP/SG/ANRP/PRM du 29 juillet 2024**  
 Date de dépouillement : 06 août 2024 ; Nombre de plis reçus : 08 dont 01 reçu hors délai ; Nombre de plis ouverts : 07

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Borne inférieure : 7 858 952 F.CFA TTC Borne supérieure : 10 632 700 F.CFA TTC
SOCIETE DE DISTRIBUTION, DE COMMERCE ET D'AMENAGEMENT (SODICA) SARL		7 611 000		7 611 000	NON CONFORME -Item3 : absence de proposition sur la matière
ASL/SN SARL	7 001 000		7 001 000		NON CONFORME -Item3 : absence de proposition sur la matière
ARYA GLOBAL SERVICES (AGS)	8 125 000		8 125 000		NON CONFORME -Item3 : absence de proposition sur la matière
AL-LARBA INTERNATIONAL Sarl	6 935 000		6 935 000		CONFORME et 2 <sup>ème</sup>
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SL.CGB) Sarl		7 416 300		7 416 300	NON CONFORME Offre anormalement basse
AFRIK METAL GROUPE (AMG) SARL		8 094 800		8 094 800	CONFORME et 1 <sup>er</sup>
SSOR CONCEPT	7 427 000		7 427 000		CONFORME et 3 <sup>ème</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<p><b>AFRIK METAL GROUPE (AMG) SARL, pour un montant de huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cents (8 094 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.</b></p>				

## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres international n°001/2024/DP/PRCK lancé pour les travaux de voirie et réseaux divers à la centrale de Kossodo en lot unique  
Financement : Fonds propre de la SONABEL, crédit n°24AFE044.

N°	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		Initial	Corrigé	Initial	Corrigé	
1	GROUPEMENT EBA TP / COGEB	691 631 810	697 362 320	816 125 536	822 887 538	<p style="text-align: center;"><b>Conforme :</b></p> <p>(1) L'erreur sur les postes suivants :</p> <p>A. TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS A LA CENTRALE DE KOSSODO - Erreur sur le prix unitaire de l'item A.V.2. Le prix unitaire dans le devis estimatif diffère de celui du bordereau des prix unitaires. Le prix unitaire du bordereau des prix unitaires a été considéré soit 35 000 000 FCFA au lieu de 15 000 000 FCFA ;</p> <p>C. TRAVAUX DE GENIE CIVIL A NIVEAU DE LA VILLA D'ASTREINTE N°02 A KOSSODO - Erreur de calcul du montant de l'item C.I.1 soit 2 302 650 FCFA au lieu 2 304 800 FCFA ;</p> <p>E. AMENAGEMENT DU LOCAL SALLE DE CONDUITE 50 MW - Erreur de calcul du montant du sous-total du poste E soit 4 712 700 FCFA au lieu de 4 208 350 FCFA ;</p> <p>F. REFECTION DU LOCAL GUERITE ACCES PRINCIPAL A LA CENTRALE - Item F.0. non coté ; par conséquent le prix unitaire le plus élevé de dudit item a été considéré soit 50 000 FCFA. - Erreurs sur les prix unitaires des items F.1, F.2 et F.3. Les prix unitaires dans le devis estimatif diffèrent de ceux du bordereau des prix unitaires. Les prix unitaires du bordereau des prix unitaires ont été considérés soit 100 000 FCFA au lieu de 21 000 pour l'item F.I, 21 000 au lieu de 5500 FCFA au F. II. et 5500 CFA au lieu de 8600 au F.III.</p> <p>I. TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS D'ACCES AUX GUICHETS DE GOUNGHIN ET LA CENTRALE DE PRODUCTION THERMIQUE OUAGA II (470 ml) - Erreur sur le prix unitaire de l'item I.B.I. Le prix unitaire dans le devis estimatif diffère de celui du bordereau des prix unitaires. Le prix unitaire du bordereau des prix unitaires a été considéré soit 175 000 FCFA au lieu de 3500 FCFA</p> <p>L'ensemble de ces corrections ont entraîné un ajustement de 6 762 002 FCFA TTC soit une variation de 0.83% de son offre initiale.</p>
2	GROUPEMENT GTC / GD BTP	661 218 020	851 835 220	780 237 264	1 005 165 560	<p style="text-align: center;"><b>Non Conforme</b></p> <p>(1) L'erreur sur le poste I qui concerne « TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS D'ACCES AUX GUICHETS DE GOUNGHIN ET LA CENTRALE DE PRODUCTION THERMIQUE OUAGA II (470 ml) » :</p> <p>Erreur de calcul du montant du sous-total de l'item I soit 6 713 000 FCFA HTVA au lieu de 197 330 200 FCFA HTVA. Cette correction a entraîné un ajustement de 224 928 296 FCFA TTC soit une variation de 28,83% de son offre initiale. La variation de l'offre étant supérieure à 15% par conséquent, l'offre du groupement GTC/GD-BTP est écartée pour la suite de l'analyse conformément au point 3.a. de l'IC.32. du DAO.</p>

**Attributaire provisoire : GROUPEMENT EBA TP / COGEB pour un montant HT de six cent quatre-vingt-dix-sept millions trois cent soixante-deux mille trois cent vingt (697 362 320) F CFA et un montant TTC de huit cent vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent trente-huit (822 887 538) F CFA avec un délai d'exécution de 120 jours.**

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

RESULTATS DE LA MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/RBMH/PBL/CSB POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE SERVICES AU TITRE DE L'ANNEE 2024  
Publication de l'avis : Quotidien n°3856 du Vendredi 12 avril 2024 ;  
Date d'ouverture : 18 avril 2024 ; Date de délibération : 22 avril 2024, Nombre de plis reçus : 82

N°du Lot	N° IFU	RCCM	Nom commercial	Agrément	Adresse	Observations
<b>I- FOURNITURES</b>						
<b>LOT1 - EQUIPEMENT, MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICO-TECHNIQUES</b>						
1	00196943X	BF OUA -01-2023-B12-02283	PLATEFORME MEDICAL PLUS SARL	A1 ; confor Arrêté N2023-000441/MSHP/CAB du 26 /09/2023	70710132	Retenu
2	00099452A	BF BRM 2017 A 151	DEPOT PHARMACEUTIQUE DE SIBI	NON FOURNI	70275196	Non Retenu
<b>LOT2 - PRODUIT PHARMACEUTIQUES</b>						
1	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT	NON FOURNI	70280737	Non Retenu
2	00196943X	BF OUA -01-2023-B12-02283	PLATEFORME MEDICAL PLUS SARL	NON FOURNI	70710132	Non Retenu
3	00099452A	BF BRM 2017 A 151	DEPOT PHARMACEUTIQUE DE SIBI	Arrêté n°2016-006/MS/CAB du 28/12/2016	70275196	Retenu
<b>LOT3 : EQUIPEMENT DE BUREAU, SCOLAIRE ET DE LOGEMENT</b>						
1	001481545S	BFOUA2020 M 12624	APPARENCE MODE		70043232	Retenu
2	00036930W	BF DDG 2012 B 007	BOU.TRA.P.S SARL		20520663	Retenu
3	00188117A	BF-BRM-01-2022-A10-00077	BURKINA BUILDING SERVICES		75555519	Retenu
4	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI		76240796	Retenu
5	00183722C	BF OUA 01 2022 B13 8057	ENTREPRISE FARAFINA HEERE		78007123	Retenu
6	00142245M	BFOUA2020A7716	ENTREPRISE JOE		78830193	Retenu
7	00150964W	BFKDG2021A004	ENTREPRISE ZAO		76660766	Retenu
8	00170839K	BFOUA 2021 A 13579	ALLIANCE PERPETUELLE		76642070	Retenu
9	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
10	00070937J	BFDDG2016A010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION		70485816	Retenu
11	00099454H	BF BRM 2017 A150	FATIM SERVICE		75948427	Retenu
12	00000545R	BFDDG2018A013	LE MARCHAND		74312525	Retenu
13	00071011G	BFDDG2016A009	LIBRAIRIE FRANCE		70478398	Retenu
14	00107787V	BF KDG 2022 M 441	ENTREPRISE SAID MONDE SERVICE		64545743	Retenu
15	00102530F	BFKDG2018A070	OYOLO SERVICES		71217676	Retenu
16	00197377L	BFOUA2023B1202568	MBZ BUSINESS		75171711	Retenu
<b>LOT4 : EQUIPEMENT INFORMATIQUES, DE COMMUNICATION, PHOTOCOPIEUR, CONSOMMABLES ET PIECES DE RECHANGES (agrément technique exigé)</b>						
1	00013478A	BF-KDG-2004-A-079	ECOIF	FOURNI	78880881	Retenu
2	00142245M	BF-OUA-01-2020-A-10-07716	ENTREPRISE JOE	FOURNI	78830193	Retenu

## Résultats provisoires

3	00165722Y	BFOUA2021B10252	LEP PRESTATION	FOURNI	70501704	Retenu
4	00102530F	BFKDG2018A070	OYOLO SERVICES	FOURNI	71217676	Retenu
5	00052499M	BF-OUA-01-2014-A10-00121	STY-NIRA	FOURNI	76831306	Retenu
6	00118893P	BF BRM 2018 A 0111	ETABLISSEMENT KABORE ET FAMILLE	FOURNI	70419678	Retenu
7	00225778G	BF-BRM-01-2024-A10-00029	TECHNOLOGIE SYSTEME ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE	NON FOURNI	77774646	Non Retenu (agrément non fourni)
<b>LOT5 FOURNITURE DE BUREAU ET IMPRIMES ADMINISTRATIF</b>						
1	00170839K	BFOUA 2021 A 13579	ALLIANCE PERPETUELLE		76642070	Retenu
2	001481545S	BFOUA2020M12624	APPARENCE MODE		70043232	Retenu
3	00036930W	BFDDG2012B007	BOU.TRA. P.S SARL		20520663	Retenu
4	00188117A	BF-BRM-01-2022-A10-00077	BURKINA BUILDING SERVICES		75555519	Retenu
5	00013478A	BF KDG M 00488	ECOIF		76632239	Retenu
6	00032058F	BF OUA 2011 A 1136	EXCELLENCE HOLDING		78522020	Retenu
7	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI		76240796	Retenu
8	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
9	00070937J	BFDDG2016A010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION		70485816	Retenu
10	00081087D	BFDDG2016A165	E-L-B		70802484	Retenu
11	00046317k	BF DDG 2013 A 024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
12	00000545R	BFDDG2018A013	LE MARCHAND		74312525	Retenu
13	00071011G	BFDDG2016A009	LIBRAIRIE FRANCE		70478398	Retenu
14	00197377L	BFOUA2023B1202568	MBZ BUSINESS		75171711	Retenu
15	00225778G	BF-BRM-01-2024-A10-00029	TECHNOLOGIE SYSTEME ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE		77774646	Retenu
16	000745991 H	BF-KDG-01-2023-M-00315	OUILI SERVICES ET PRESTATIONS		76217562	Retenu
17	00064388S	BF BRM 2014 A 032	ESPOIR BALE		71 40 30 20	Retenu
18	00152919W	BFKDG2021B064	NEC SERVICES SARL		70093333	Retenu
<b>LOT6 : FOUNITURE SCOLAIRES</b>						
1	00107787V	BF KDG 2022 M 441	ENTREPRISE SAID MONDE SERVICE		64545743	Retenu
2	00036930W	BFDDG2012B007	BOU.TRA.P.S SARL		20520663	Retenu
3	00224768D	BF-OUA-01-2024-B13-01996	SUPREME SERVICE		70043232	Retenu
4	00000545R	BFDDG2018A013	LE MARCHAND		74312525	Retenu
5	000745991 H	BF-KDG-01-2023-M-00315	OUILI SERVICES ET PRESTATIONS		76217562	Retenu
6	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI		76240796	Retenu
7	00046317k	BF DDG 2013 A 024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
8	00032058F	BFOUA2011A1136	EXCELLENCE HOLDING		50503951	Retenu
9	00071011G	BFDDG2016A009	LIBRAIRIE FRANCE		70478398	Retenu
10	00070937J	BFDDG2016A010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION		70485816	Retenu
11	00196130V	BF-OUA-01-2023-B12-01645	DIATA HOLDING		77796149	Retenu
12	00099454H	BF BRM 2017 A150	FATIM SERVICE		75948427	Retenu
13	00223003k	BFOUA012024B1201086	TORRENT DE GRACE		70284105	Retenu
14	00064388S	BF BRM 2014 A 032	ESPOIR BALE		71403020	Retenu
15	00152919W	BFKDG2021B064	NEC SERVICES SARL		70093333	Retenu
16	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
<b>LOT 7 : ARTICLE D'ABILLEMENT, CHAUSSURE ET DE MERCENERIE</b>						
1	00224768D	BF-OUA-01-2024-B13-01996	SUPREME SERVICE		70043232	Retenu
2	00223003k	BFOUA012024B1201086	TORRENT DE GRACE		70284105	Retenu
3	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
<b>LOT8 : PRODUIT ET MATERIELS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE</b>						
1	00036930W	BFDDG2012B007	BOU.TRA.P.S SARL		20520663	Retenu
2	00000545R	BFDDG2018A013	LE MARCHAND		74312525	Retenu
3	000745991 H	BF-KDG-01-2023-M-00315	OUILI SERVICES ET PRESTATIONS		76217562	Retenu
4	00071011G	BFDDG2016A009	LIBRAIRIE FRANCE		70478398	Retenu
5	00081391X	BF-DDG-2016-A-169	EXPERTISE MULTI SERVICES		75333081	Retenu
6	00046317k	BF DDG 2013 A 024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
7	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
8	00151384C	BF-OUA-2021-B0857	GROUPE RELEWENDE MS SARL		64690303	Retenu
9	00099454H	BF BRM 2017 A150	FATIM SERVICE		75948427	Retenu
10	00152919W	BFKDG2021B064	NEC SERVICES SARL		70093333	Retenu
11	00099452A	BF BRM 2014 A 151	DEPOT PHARMACEUTIQUE DE SIBI		70275196	Retenu
<b>LOT9 : matériels roulant, pièces de rechange et de consommables (véhicule a 2 et 4 roues)</b>						
1	00099454H	BF BRM 2017 A150	FATIM SERVICE		75948427	Retenu
2	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
3	001447496B	BF-OUA-2020 A-10902	BEHAN SERVICE		7047205	Retenu

## Résultats provisoires

LOT 10 : COMBUSTIBLES (carburant et gaz butane)						
1	00106524S	BF OHG 2018 A0263	TotalEnergies BOROMO		76910300	Retenu
2	00177599R	BFOUA2022A3655	PRESTIGE MULTI SERVICES		76217271	Retenu
3	00045351K	BF-KDG 2013-A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		76609469	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT11 : PRODUITS ALIMENTAIRES						
1	00177599R	BFOUA2022A3655	PRESTIGE MULTI SERVICES		76217271	Retenu
2	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT12 : MATERIELS DE CONSTRUCTION ET PIECES DE RECHANGE						
1	00036930W	BFDDG2012B007	BOU.TRA.P.S SARL		20520663	Retenu
2	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
3	00100723P	BF OUA2018A0889	INGENIERIE NOUVELLE GENERATION		76572697	Retenu
4	00000545R	BFDDG2018A013	LE MARCHAND		74312525	Retenu
5	00071011G	BFDDG2016A009	LIBRAIRIE FRANCE		70478398	Retenu
LOT13 : EQUIPEMENT ET INTRANTS D'AGRICULTURE ET D'ELEVAGE						
1	00160273V	BF-OUA-01-2023-M16600	CONSORTIUM SAG NAAME		70207750	Retenu
2	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT14 : EQUIPEMENT, MATERIELS ET CONSOMMABLES D'ELECTRICITE ET DE FROID						
1	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
2	00142245M	BF-OUA-01-2020-A10-07716	ENTREPRISE JOE		78830193	Retenu
3	00150964W	BF KDG 2021 A 004	ENTREPRISE ZAO		72608333	Retenu
4	00102530f	BFKDG2018A070	OYOLO SERVICES		71217676	Retenu
LOT15 EQUIPEMENT ET ARTICLE DE SPORT, D'ART ET DE LOISIR						
1	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT16 PETIT MATERIELS ET OUTILLAGE, AUTRES MATERIELS ET EQUIPEMENT						
1	00081087D	BFDDG2016A165	E-L-B		70802484	Retenu
2	00045351K	BFKDG2013A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
3	00070937J	BFDDG2016A010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION		70485816	Retenu
4	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI		76240796	Retenu
5	000745991 H	BF-KDG-01-2023-M-00315	OUILI SERVICES ET PRESTATIONS		76217562	Retenu
6	00046317k	BFDDG2013A024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
7	00152919W	BFKDG2021B064	NEC SERVICES SARL		70093333	Retenu
II-PRESTATION DE SERVICE						
N°	N° IFU	RCCM	Nom commercial	Agrément	Adresse	Observations
LOT 1 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VEHICULES A DEUX (02) ROUES ET TRICYCLES						
1	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT 2 : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE VEHICULES A QUATRE (04) ROUES						
1	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT3 : PRESTATION MEDIATIQUE						
1	00041291P	BF-BRM-2007-B-010	RADIO LA VOIX DES BALE-SARL		76295403	Retenu
LOT4 : MAINTENANCE DE MATERIEL INFORMATIQUE PERI-INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE ET CLIMATISEUR						
1	00118893T	BFBRM2020A0088	EKF	FOURNI	70419678	Retenu
2	00052499M	BF-OUA-01-2014-A10-00121	STY-NIRA	FOURNI	76831306	Retenu
3	00165722Y	BF-OUA-2021-B10 252	LEP PRESTATION	FOURNI	70501704	Retenu
LOT5 : CONCEPTION ET IMPRESSION						
1	00081087D	BFDDG2016A165	E-L-B		70802484	Retenu
2	00046317k	BFDDG2013A024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
3	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT6 : NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS						
1	00081087D	BFDDG2016A165	E-L-B		70802484	Retenu
2	00152941L	Récépissé n°2017-023/MATD/RBMH/PBL/HC-BRM	ASSOCIATION ENTRAIDE FAMILIALE DE SIBI		74660627	Retenu
3	00046317k	BFDDG2013A024	KAK OFFICE		72098921	Retenu
4	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint



## Résultats provisoires

LOT7 : RESTAURATION POUR REUNION ET CONFERENCE						
1	00151596T	BFBRM2020A0131	RESTAURANT LA DIGNITE DE SIBI		70322151	Retenu
2	00156352C	BFBRM2021A0041	RESTAURANT BINKADI		75875187	Retenu
3	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT8 : LOCATION D'ENGINS ET AUTRES LOCATIONS						
1	00045351K	BF KDG 2013 A42	ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOIT		70280737	Non Retenu: RCCM et N°IFU non joint
LOT 9 GARDIENNAGE ET SECURITE DES LOCAUX						
1	00097905X	BF-OUA-01-2023-M03806	SAZ SECURITY		73016464	Retenu
III-BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS						
LOT1 - INFRASTRUCTURES DE BATIMENT (AGREMENT TECHNIQUE EXIGE)						
1	00036930W	BF DDG 2012 B007	BOU.TRA.P.S SARL	FOURNI	20520663	Retenu
2	00083449J	BFDDG2016A216	ENTREPRISE TARCIDA CONSTRUCTION	FOURNI	70444821	Retenu
3	00001860B	BFKDG03A058	BURKINA MULTI SERVICES	FOURNI	78724545	Retenu
4	00068991L	BF-OUA-01-2022-M-15076	COMPAGNIE INTERNATIONALE DE TRAVAUX ET D'INGENIERIE	FOURNI	70243210	Retenu
5	00160273V	BF-OUA-01-2023-M-16600	CONSORTIUM SAG NAAME	FOURNI	70207750	Retenu
6	00123232C	BFOUA2019B5793	EBETA/BTP	FOURNI	70341901	Retenu
7	00052297K	BF-OUA-01-2013-A10-06477	EBI-BTP	FOURNI	70092279	Retenu
8	00012235Z	BFBRM2007A22	EFOF	FOURNI	20538074	Retenu
9	00039175P	BRBRM2011A033	EKAF	FOURNI	70595342	Retenu
10	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI	FOURNI	76240796	Retenu
11	00081087D	BFDDG2016A165	E-L-B	_____	70802484	Non retenu, agrément non joint
11	00090774R	BFKDG2017B181	EMERGENCE CONCEPT ET SERVICES	FOURNI	70808108	Retenu
12	00168117G	BFKDG2021A496	ENTREPRISE SALVADOR BTP	FOURNI	78038555	Retenu
13	00183722C	BF OUA 01 2022 B13 8057	ENTREPRISE FARAFINA HEERE	FOURNI	78007123	Retenu
14	00091594M	BFBRM2018M0112	ENTREPRISE SIRIPE OUMAROU ET FRERES	FOURNI	79772275	Retenu
15	00070937J	BFDDG2016A010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION	NON FOURNI	70485816	Non retenu
16	00024604X	BFDDG2011M41	EYANOF	FOURNI	78301276	Retenu
17	000209704M	<b>BF-OUA-012023B1310583</b>	<b>INDUSTRIEL TECHNOLOGY SERVICE</b>	NON FOURNI	70248899	Non retenu
18	00101737N	BFOUA2018B1704	SOCIETE WEND PUIRE YANOGO	FOURNI	70006095	Retenu
19	00082339Z	BF-KDG-2016-A-293	EZO WKF	FOURNI	76077543	Retenu
20	00116557R	BF-OUA-2020-M8594	EGC/BEOOGO SARL	FOURNI	67662637	Retenu
LOT2 INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES (AGREMENT TECHNIQUE EXIGE)						
1	00117495S	BF DDG 2019 A 039	ENTREPRISE ZENI BATI	NON FOURNI	76240796	Non retenu
2	00036930W	BF DDG 2012 B007	BOU.TRA.P.S SARL	FOURNI	20520663	Retenu
3	00168117G	BFKDG2021A496	ENTREPRISE SALVADOR BTP	NON FOURNI	78038555	Non retenu
4	00037124H	BFOUA2012A421	ENTREPRISE LABA KAABA	NON FOURNI	70669348	Non retenu
5	00016205M	BFKDG2008B019	ENTREPRISE TOUWENDSIDA JUSTIN	FOURNI	70207576	Retenu
6	00070937J	BF DDG 2016 A 010	ENTREPRISE- TAGARA -PRODUCTION	FOURNI	70485816	Retenu
7	00024604X	BFDDG2011M41	EYANOF	FOURNI	78301276	Retenu
8	000209704M	BFOUA2023B1310583	INDUSTRIEL TECHNOLOGY SERVICE	FOURNI	70248899	Retenu
9	00101737N	BFOUA2018B1704	SOCIETE WEND PUIRE YANOGO	FOURNI	70006095	Retenu
10	00116557R	BF-OUA-2020-M8594	EGC/BEOOGO SARL	FOURNI	67662637	Retenu
LOT3 INFRASTRUCTURES ROUTIERES(AGREMENT TECHNIQUE EXIGE)						
1	00068991L	BF-OUA-01-2022-M-15076	COMPAGNIE INTERNATIONALE DE TRAVAUX ET D'INGENIERIE	NON FOURNI	70243210	Non retenu
2	00090774R	BFKDG2017B181	EMERGENCE CONCEPT ET SERVICES	NON FOURNI	70808108	Non retenu
3	00037124H	BFOUA2012A421	ENTREPRISE LABA KAABA	FOURNI	70669348	Retenu
4	00036930W	BF DDG 2012 B007	BOU.TRA.P.S SARL	FOURNI	20520663	Retenu
5	00101737N	BFOUA2018B1704	SOCIETE WEND PUIRE YANOGO	FOURNI	70006095	Retenu
LOT4 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BAS FOND ET PERIMETRE MARAICHER						
1	00001860B	BFKDG03A058	BURKINA MULTI SERVICES	NON FOURNI	78724545	Non Retenu
2	00123232C	BFOUA2019B5793	EBETA/BTP	FOURNI	78512384	Retenu
3	00168117G	BFKDG2021A496	ENTREPRISE SALVADOR BTP	FOURNI	78038555	Retenu
4	00016205M	BF-KDG-2008-B-019	ENTREPRISE TOUWENDSIDA JUSTIN	FOURNI	70207576	Retenu
5	00024604X	BFDDG2011M41	EYANOF	FOURNI	78301276	Retenu
6	00101737N	BFOUA2018B1704	SOCIETE WEND PUIRE YANOGO	FOURNI	70006095	Retenu
7	00082339Z	BFKDG2016A293	EZO WKF	NON FOURNI	76077543	Non Retenu
8	00036930W	BF DDG 2012 B007	BOU.TRA.P.S SARL	FOURNI	20520663	Retenu
LOT5 ETUDE, SUIVI-CONTROLE DES INFRASTRUCTURES DE BATIMENT HYDRAULIQUE ET ROUTIERE (DIPLOME EXIGE)						
1	00187302M	BF-OUA-01-2022-B12-10712	BEST ENGINEERING INNOVATION-CORPORATION INGENIEURS CONSEILS SARL/BURKINA	FOURNI	50516363	Retenu
2	00180524B	BFKDG2022A0225	DINOSAURE DU BTP	FOURNI	70802020	Retenu
3	00026262F	BFKDG2010A29	ETPWW	FOURNI	79188331	Retenu
4	00100723P	BF OUA2018A0889	INGENIERIE NOUVELLE GENERATION	FOURNI	76572697	Retenu
5	00116015T	BF-OUA-201-A-0909	OUALI NASSOUROU SERVICE	FOURNI	73927210	Retenu
6	00083449J	BF DDG 2016-A-216	SAWADOGO ADAMA	FOURNI	70444821	Retenu
7	00093108U	BFDDG2017A130	EXPERTISE EAU ET ENVIRONNEMENT	FOURNI	70264814	Retenu

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE

#### DEMANDE DE PRIX N°2024-11/CO/M/DCP

**Acquisition d'effets d'habillement et d'équipements de protection.** Financement : Budget communal 2024. Publications : Revues des Marchés Publics N°3929 du 24/07/2024. Date d'ouverture : 02/08/2024

#### Lot 1 : Acquisition d'effets d'habillement pour la garde verte

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
SOCIETE NOUVELLE ALIZ (SN ALIZ) SARL	4 244 250 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence du tableau de spécifications technique tel qu'exigé par le dossier de demande de prix (le soumissionnaire a joint des photos sans commentaire ni spécifications)
SONITRAS	3 688 500 HTVA	--	3 688 500 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	3 515 000 HTVA	--	4 042 250 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours.
CATRE BARRAKA	3 826 150 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour : * Prescriptions techniques incomplètes à l'item 1 (chemise et pantalon) * Prescriptions techniques incomplètes et non conformes à l'item 2 * Spécifications techniques incomplètes et absence de fermeté à l'item 5 * Spécifications techniques incomplètes et absence de fermeté à l'item 7 * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 8 * Non-conformité des spécifications techniques à l'item 9.
ATTRIBUTAIRE	<b>SONITRAS</b> pour un montant de trois millions six cent quatre-vingt-huit mille cinq cent (3 688 500) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.				

#### Lot 2 : Acquisition d'habillements et de matériel de protection pour la Direction du Patrimoine Municipal

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
2 E PLUS	818 000 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 2.
SOCIETE NOUVELLE ALIZ (SN ALIZ) SARL	2 024 164 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence du tableau de spécifications technique tel qu'exigé par le dossier de demande de prix (le soumissionnaire a joint des photos sans commentaire ni spécifications)
SIMA SERVICES PRESTATION ET BTP (SISP-BTP)	1 074 960 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 2.
SONITRAS	997 750 HTVA	--	997 750 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	1 045 500 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 2.
ATTRIBUTAIRE	<b>SONITRAS</b> pour un montant de neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante (997 750) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.				

#### Lot 3 : Acquisition de matériel de prévention des infections et de matériel de protection individuelle au profit de la DGSS

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
STYLE MARK	6 051 000 HTVA	--	6 958 650 HTVA	4 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours.
SOCIETE NOUVELLE ALIZ (SN ALIZ) SARL	7 288 565 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence du tableau de spécifications technique tel qu'exigé par le dossier de demande de prix (le soumissionnaire a joint des photos sans commentaire ni spécifications)
ETS. QUEDRAOGO APPOLINAIRE & FRERES (EOAF) SARL	6 141 900 TTC	--	5 985 750 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
SIMA SERVICES PRESTATION ET BTP (SISP-BTP)	5 210 500 HTVA	--	5 210 500 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
SONITRAS	5 857 500 HTVA	--	5 857 500 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
GANDA SERVICES	7 209 800 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour contradiction entre les marques proposées et les pays d'origine.
VALFAT SARL	5 055 000 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour des prescriptions techniques incomplètes aux items 2, 3 et 15.
SOCIETE BRAN-CODI SARL	6 622 750 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence de marques aux item 1, 6, 7, 9, et 12.
ZITI SERVICES	5 835 100 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour prescriptions techniques incomplètes à l'item 3
ATTRIBUTAIRE	<b>SIMA SERVICES PRESTATION ET BTP (SISP-BTP)</b> pour un montant de cinq millions deux cent dix mille cinq cent (5 210 500) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.				

#### Lot 4 : Acquisition d'équipements de protection individuelle pour les travaux de bâtiments, les ateliers généraux et les agents de la DIMU

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
ARTEX-INDUSTRIE	5 488 770 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence de marques aux items 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 16.

## Résultats provisoires

POUTERRE NOOMA (PN)	5 568 715 TTC	5 571 665 TTC	4 721 750 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours. Variation de 0,05% due à une erreur de quantité à l'item 10.
SONITRAS	4 735 500 HTVA	--	4 735 500 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
VALFAT SARL	4 736 500 HTVA	--	5 446 975 HTVA	4 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 30 jours
CATRE BARRAKA	5 361 566 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour : * Prescriptions techniques incomplètes à l'item 2 * Absence de marque à l'item 7 * Absence de fermeté aux item 13, 17, 18, 19 et 20.
LYNOVE SARL	4 839 000 HTVA	--	4 839 000 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours
ATTRIBUTAIRE	<b>POUTERRE NOOMA (PN)</b> pour un montant de six millions cinq cent cinquante un mille soixante-cinq (6 551 065) F CFA TTC après une augmentation de 14,95% du montant aux items 1, 2, 6, 8, 9 et 10. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.				
<b>Lot 5 : Acquisition d'équipements de protection au profit de la DGSTM</b>					
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
D-EXPRESS	5 509 000 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de fermeté aux items 3 et 4 * Absence de marque à l'item 5
2 E PLUS	5 450 000 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 3
SOCIETE NOUVELLE ALIZ (SN ALIZ) SARL	8 701 929 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence du tableau de spécifications technique tel qu'exigé par le dossier de demande de prix (le soumissionnaire a joint des photos sans commentaire ni spécifications)
ETS. OUEDRAOGO APPOLINAIRE & FRERES (EOAF) SARL	7 016 280 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 3
POUTERRE NOOMA (PN)	6 400 320 TTC	--	5 424 000 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
SONITRAS	5 452 500 HTVA	--	5 452 500 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
VALFAT SARL	5 354 700 HTVA	--	--	--	Offre rejetée pour absence de fermeté à l'item 3
SOCIETE BRAN-CODI SARL	6 572 010 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de fermeté aux items 3 et 4 * Absence de marque à l'item 5
ZITI SERVICES	6 294 120 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour : * Absence de fermeté à l'item 3 * Absence de marque à l'item 5
LYNOVE SARL	5 490 350 HTVA	--	5 490 350 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai d'exécution de 25 jours.
ATTRIBUTAIRE	<b>POUTERRE NOOMA (PN)</b> pour un montant de six millions quatre cent mille trois cent vingt (6 400 320) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.				
<b>Lot 6 : Acquisition de blouses au profit des femmes de la brigade verte</b>					
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Rang	Observations
EKRAF MULTI SERVICES	15 937 080 TTC	--	17 557 800 HTVA	7 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 45 jours
STYLE MARK	16 088 250 HTVA	--	16 088 250 HTVA	5 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 30 jours
ARTEX-INDUSTRIE	15 804 684 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité des spécifications techniques à l'item 1.
SOCIETE NOUVELLE ALIZ (SN ALIZ) SARL	16 652 750 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour absence du tableau de spécifications technique tel qu'exigé par le dossier de demande de prix (le soumissionnaire a joint des photos sans commentaire ni spécifications)
ETS. OUEDRAOGO APPOLINAIRE & FRERES (EOAF) SARL	15 986 640 TTC	--	17 612 400 HTVA	8 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 45 jours
POUTERRE NOOMA (PN)	15 800 554 TTC	--	--	--	Offre anormalement basse.
SOBECO	14 787 642 TTC	--	--	--	Offre rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission (renvoi au IC des points e, g et h).
SONITRAS	14 219 750 HTVA	--	14 219 750 HTVA	3 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 30 jours
GANDA SERVICES	15 927 640 TTC	--	13 498 000 HTVA	2 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 35 jours
TINEPRO	15 855 684 TTC	--	13 437 020 HTVA	1 <sup>er</sup>	Conforme avec un délai de 35 jours
VALFAT SARL	13 449 300 HTVA	--	17 484 090 HTVA	6 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 45 jours
BTIG	14 406 785 HTVA	--	14 406 785 HTVA	4 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 45 jours
SOCIETE BRAN-CODI SARL	15 986 640 TTC	--	17 612 400 HTVA	8 <sup>ème</sup> exo	Conforme avec un délai de 45 jours
ELT.PUB	15 327 000 HTVA	--	19 925 100 HTVA	10 <sup>ème</sup>	Conforme avec un délai de 45 jours
ZITI SERVICES	15 632 640 TTC	--	--	--	Offre anormalement basse.
ATTRIBUTAIRE	<b>TINEPRO</b> pour un montant de dix-huit millions cinquante-cinq mille deux cent quatre (18 055 204) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente-cinq (35) jours.				

## Résultats provisoires

### REGION DES HAUTS BASSINS

Appel d'Offres Ouvert Accélééré à commandes N°2024-016/MSHP/SG/CHUSS/DG/DMP relatif à la fourniture de réactifs et consommables médicaux (lot 1), fourniture de réactifs et consommables de bactériologie, d'anapathologie et parasitologie (lot 2) et la fourniture de films et consommables d'imagerie médicale (lot 3) au profit du CHUSS.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3915 du jeudi 04 juillet 2024.

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 18 juillet 2024. Date de délibération : vendredi 26 juillet 2024 ;

Nombre de plis reçus : 16 ; Nombre de lots : 03 lots. Financement : Budget CHUSS exercice 2024

#### Lot 1 : fourniture de réactifs et consommables médicaux

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/SARL	HT : TTC : 12 245 500	HT : 12 245 500 TTC : 12 245 500	<b>Conforme et classé 1<sup>er</sup></b> Borne Inférieure =11 645 445 Borne Supérieure = 15 755 605 Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
SCIENCE MODERNE 24 SARL	HT : - TTC : 12 190 500	HT : 12 190 500 <b>TTC : 12 190 500</b>	Non conforme et non classé : SCIENCE MODERNE 24 SARL n'a pas fourni des échantillons ou prospectus pour les Item n°7, Item n°9 et Item n°20. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
ZODO BIOMEDICAL SERVICES SARL	HT : 12 263 576 TTC :	HT : 12 263 576 <b>TTC : 12 263 576</b>	Non conforme et non classé : ZODO BIOMEDICAL SERVICES SARL n'a pas fourni les échantillons ou prospectus demandés par le dossier d'appel d'offres. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items
SANNI BIO- SYSTEM SARL	HT :10 546 000 TTC :	HT :10 546 000 <b>TTC : 10 546 000</b>	Non conforme et non classé : SANNI BIO-SYSTEM SARL a fourni des photos en lieu et place des prospectus pour l'item n°5 ; - Echantillons ou prospectus non fournis pour les Item n°17 et n°21. Il y a une exonération totale de la TVA.
TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	HT : 11 900 000 TTC :	<b>HT : 11 900 000</b> <b>TTC : 11 900 000</b>	Non conforme et non classé : TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL a fourni à l'item n°8 l'appareil en lieu et place des lames. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items

**ATTRIBUTAIRE : SERVICE BIO-MEDICAL PLUS SARL** pour un montant de douze millions deux cent quarante-cinq mille cinq cents (12 245 500) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

#### Lot 2 : fourniture de réactifs et consommables de bactériologie, d'anapathologie et parasitologie (lot 2)

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	HT : 39 523 000 TTC :	HT : 39 523 000 TTC : 39 523 000	<b>Conforme et classé 1<sup>er</sup></b> Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items
SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/SARL	HT : - TTC : 33 997 000	HT : 33 997 000 TTC : 33 997 000	Non conforme et non classé : SERVICE BIO-MEDICAL PLUS/SARL n'a pas fourni des échantillons ou prospectus pour l'item n°32. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
SCIENCE MODERNE 24 SARL	HT : - <b>TTC : 37 087 410</b>	HT : 37 087 410 <b>TTC : 37 087 410</b>	Non conforme et non classé : SCIENCE MODERNE 24 SARL n'a pas fourni des échantillons ou prospectus pour les Items n°4, n°22, n°32, n°47, n°99, n°100 et n°101. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.

**ATTRIBUTAIRE : TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL** pour un montant de trente-neuf millions cinq cent vingt-trois mille (39 523 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

#### Lot 3 : fourniture de films et consommables d'imagerie médicale

Soumissionnaires	Montant Lu en FCFA	Montant Corrigé en FCFA	Observations
GMG	HT : - TTC : 31 872 000	HT : 31 872 000 TTC : 31 872 000	<b>Conforme et classé 1<sup>er</sup></b> Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
FASO IMB SARL	HT : TTC : 32 823 500	HT : TTC : 32 823 500	Conforme et classé 2 <sup>ème</sup> Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
FORGO & CO SARL	HT : TTC : 37 768 685	HT : TTC : 37 768 685	Conforme et classé 3 <sup>ème</sup> Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	HT : 39 030 000 TTC :	HT : 39 030 000 TTC :	Conforme et classé 4 <sup>ème</sup> Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
SCIENCE MODERNE 24 SARL	HT : 30 185 500 TTC : 32 686 150	HT : 30 185 500 TTC : 30 185 500	Conforme et non classé : Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items. Offre anormalement basse Borne Inférieure = 31 603 995 ; Borne Supérieure = 42 758 346
KANTA GLOBAL TRADE SARL	HT : TTC : 36 926 800	HT : 31 266 800 TTC : 31 266 800	Non Conforme et non classé : Offre anormalement basse Borne Inférieure = 31 603 995 ; Borne Supérieure = 42 758 346 Il y a eu une erreur sur le prix unitaire de l'item n°3 lire 223 000 au lieu de 233 000. En plus sur le montant TTC, les Item n°5, n°6, n°7, n°8 et n°9 ont été doublement pris en compte. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
INGENIEUR SAS	HT : 27 724 000 TTC : 28 439 500	HT : 27 724 000 TTC : 27 724 000	Conforme et non classé : Offre anormalement basse. Borne Inférieure = 31 603 995 ; Borne Supérieure = 42 758 346 Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.
BARA PHARMA	HT : TTC : 35 875 770	HT : 35 875 770 TTC : 35 875 770	Non conforme et non classé : BARA PHARMA n'a pas fourni de garantie de soumission. Il y a une exonération totale de la TVA sur tous les items.

**ATTRIBUTAIRE : GMG** pour un montant de trente-un millions huit cent soixante-douze mille (31 872 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE EST

**Appel d'offre ouvert N°2024\_004\_MATDS/RCES/GVRNT-TNK/SG/CRAM** relatif aux travaux de réalisation de mille (1 000) latrines familiales semi-finies, Neuf (09) latrines institutionnelles à quatre (04) postes et vingt (20) lavoirs puisards dans les centres de santé dans la région du Centre-Est. Financement : **Budget de l'Etat exercice 2024** ;  
 date de publication de l'avis : **quotidien N°3814 du 14 février 2024** ; date d'ouverture des offres : **15/03/2024** ;  
 Nombre de soumissionnaires : **lot 1 : 03 offres et lot 2 : 03 offres lot 3 : 01 offre ; lot 4 : 03 offres et lot 5 : 04 offres.**  
**RECTIFICATIF DE LA REVUE N°3851 DU 05/04/2024**

N°	Soumissionnaires	Montants lus (F CFA)		Montants corrigés (F CFA)		Conclusion
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 5 : Travaux de réalisation de vingt (20) lavoirs puisards dans des centres de santé de la région du Centre-Est</b>						
<b>Au lieu de</b>						
1	VAINQUEUR PLUS	9 717 300	11 462 874	8 635 900	10 189 300	1 <sup>er</sup> Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
2	ERNO	9 755 000	11 510 900	9 055 000	10 684 900	2 <sup>ieme</sup> Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
3	AZ BUSINESS	8 235 000	9 717 300	7 910 000	9 333 800	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
4	CAD	8 125 000	9 587 500	6 775 000	7 994 500	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
<b>Offre financière anormalement basse</b>						
<b>Seuil minimal = <math>0,85(0,6.V + 0,4.M) = 9\,367\,212</math> F CFA , Seuil maximal = <math>1,15(0,6.V + 0,4.M) = 12\,673\,287,5</math> F CFA</b>						
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire</b>	<b>VAINQUEUR PLUS pour un montant hors TVA de huit millions six cent trente-cinq mille neuf cent (8 635 900) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de dix millions cent quatre-vingt-neuf mille trois cent (10 189 300) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</b>					
1	VAINQUEUR PLUS	9 717 300	11 462 874	8 635 000	10 189 300	1 <sup>er</sup> Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
2	ERNO	9 755 000	11 510 900	9 055 000	10 684 900	2 <sup>ieme</sup> Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25)
3	AZ BUSINESS	8 235 000	9 717 300	7 910 000	9 333 800	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
4	CAD	8 125 000	9 587 500	6 775 000	7 994 500	Correction sur les quantités de tous les items (20 au lieu de 25) (Offre anormalement basse)
<b>Offre financière anormalement basse</b>						
<b>Seuil minimal = <math>0,85(0,6.V + 0,4.M) = 9\,367\,213</math> F CFA , Seuil maximal = <math>1,15(0,6.V + 0,4.M) = 12\,673\,288</math> F CFA</b>						
<b>ATTRIBUTAIRE PROVISoire</b>	<b>VAINQUEUR PLUS pour un montant hors TVA de huit millions six cent trente-cinq mille (8 635 000) Francs CFA et un montant Toutes taxe Comprise de dix millions cent quatre-vingt-neuf mille trois cent (10 189 300) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</b>					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 14 à 17</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 18 à 21</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 22 à 27</b> |

### Fournitures et Services courants

#### AGENCE NATIONALE DE RÉGULATION PHARMACEUTIQUE

#### Acquisition d'autres matériels techniques au profit de l'ANRP

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-120/MS/SG/ANRP/PRM du 14 août 2024**  
**Financement : BUDGET ANRP, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 de l'Agence nationale de régulation pharmaceutique (ANRP).

- 1• La Personne responsable des marchés (PRM/ANRP) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'autres matériels techniques au profit de l'ANRP tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3• Le budget prévisionnel est de trente-deux millions cinq cent trente mille (32 530 000) F. CFA TTC.
- 4• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
- 5• Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence comptable de l'ANRP sur l'avenue Kumda Yooré, porte n°133 Ouagadougou, siège de l'ANRP/Ex DGPML, 03 BP 7009 Ouagadougou 03-Burkina Faso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F. CFA auprès du Régisseur de recettes : Téléphone : (00226) 70 26 76 17 / 79 07 39 36
- 6• Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies,

conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de neuf cent mille (900 000) F. CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'ANRP au plus tard le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7• Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne responsable des marchés,**  
**Président de la commission d'attribution des marchés de l'ANRP**

**Seydou BANGRE**

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

### Acquisition de réactifs et de produits chimiques (lot1) et de consommables spécifiques de laboratoire (lot 2) au profit du CHU-YO

Avis de demande de prix à commandes  
N° 2024-013/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP du 26/07/2024  
Financement : BUDGET CHU-YO ; Exercice 2024  
Budget prévisionnel : Lot 1 = 32 000 000 FCFA TTC ;  
Lot 2 : 48 000 000 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

1. Le Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de réactifs et de produits chimiques (lot1) et de consommables spécifiques de laboratoire (lot 2) au profit du CHU-YO tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition de réactifs et de produits chimiques ;

Lot 2 : Acquisition de consommables spécifiques de laboratoire.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics : 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à de la Direction des Marchés Publics : 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot à la caisse du CHU-YO.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 1 et d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA pour le lot 2 devra parvenir ou être remises à l'adresse Direction des Marchés Publics : 03 BP 7022 Ouagadougou 03; Pays : BURKINA FASO; Numéro de téléphone : (00226) 25 31 16 55/56/57 poste 498, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Moussa GUEBRE**

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

### Acquisition de mobilier de bureau (Lot 1) et Acquisition de mobilier hospitalier (Lot 2)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert accéléré (AOOA)  
N°2024-014/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP du 26/07/2024  
Financement : Budget du CHU-YO ; Exercice 2024  
Montants prévisionnels :  
Lot 1 : Soixante millions (60 000 000) F CFA TTC ;  
Lot 2 : Cinquante-trois millions (53 000 000) F CFA TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Centre Hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO, exercice 2024.

2. Le Centre Hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1 : Acquisition de mobilier de bureau ;

Lot 2 : Acquisition de mobilier hospitalier.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57 ; poste 498 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Centre Hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO de 8 heures 00 mn à 12 heures 30 mn les matins et de 13 heures 30 mn à 16 heures 00 mn les soirs

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après CHU-YO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57 ; poste 498. Le paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par : main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après CHU-YO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57 ; poste 498 au plus tard le **mercredi 04 septembre 2024 à 09 heures 00** en un (1) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA pour le lot 1 et un million (1 000 000) FCFA pour le lot 2.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 04 septembre 2024 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : CHU-YO; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Moussa GUEBRE**

Administrateur des Services de Santé

### Acquisition de trois cent (300) kits CES DRS pour les producteurs dans le cadre du PRSA-BF

#### Avis d'Appel d'offres

Pay : BURKINA - FASO  
Nom du Projet : Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF)  
No Prêt/Crédit/Don : Don IDA N°D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021  
Nom du Marché : Acquisition de trois cent (300) kits CES DRS pour les producteurs dans le cadre du PRSA-BF  
AO No : N°2024-021F/MARAH/SG/DMP  
Emis le : 01/08/2024

Le gouvernement a reçu un prêt de l'Association Internationale pour le Développement afin de financer le Programme de Résilience du Système Alimentaire d'Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF) et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements du Marché d'acquisition de trois cent (300) kits CES DRS pour les producteurs.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les Kits. Ce sont :

Lot unique : Acquisition de trois cent (300) kits CES DRS pour les producteurs dans le cadre du PRSA-BF

La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national spécifiées dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement version 2016, révisée en Novembre 2017 Juillet 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 et affiché sur le site web : [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult).

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07/ 25 41 17 47 -Burkina Faso ; E-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie, des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera au comptant.

Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07/ 25 41 17 47 -Burkina Faso ; E-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) au plus tard le **jeudi 19 septembre 2024 à 09 heures 00 minute GMT**. La durée de validité des offres est quatre-vingt-dix (90) jours, avec un délai d'exécution de soixante (60). La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent dans la Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000 le **jeudi 19 septembre 2024 à 09 heures 15 minutes GMT**.

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre », pour un montant de six millions (6 000 000) Francs CFA.

Les Soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Une attestation de situation fiscale ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Une attestation de la Direction chargée de la réglementation du travail et des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non Engagement Trésor Public ;
- Un extrait du registre du commerce et de crédit mobilier ;
- Une attestation de non faillite.

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- Un extrait du registre du commerce ;
- Un certificat de non faillite.

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés de nature et de complexité similaires au cours des trois (03) dernières années dont le montant de chaque marché atteint au moins un montant de cent cinquante millions (150 000 000) de Francs CFA/TTC.

**NB : joindre obligatoirement les pages de garde et les pages de signature du marché (dûment signé par l'autorité publique) ainsi que les procès-verbaux de réception ;**

- Chiffre d'affaires moyen annuel des cinq (05) dernières années : deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) Francs CFA
- Fournir une ligne de crédit de : soixante millions (60 000 000) Francs CFA
- Disposer des capacités en personnel et matériel telles que définies dans le dossier d'appel d'offres (sans objet).

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

**Le Directeur des Marchés Publics,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Wendata Raoul KABORE**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Économie et des Finances



## MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### Acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

Avis de demande de prix  
N°2024 – 050F/MEEA/SG/DMP  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit de la DGIH.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en lot unique : acquisition de matériels informatiques au profit de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA devra parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : le montant prévisionnel du marché est de quarante-huit millions (48 000 000) francs CFA TTC.**

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la CAM*

**André HIEN**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

## MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

### Acquisition de drone pour la levée topographique au profit du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières.

Avis de demande de prix  
N°2024-009/MEMC/SG/DMP du 14 août 2024  
Financement : Fonds d'Equipement de la DGMG, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2024, du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de drone pour la levée topographique au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique : Acquisition de drone pour la levée topographique au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières.

Crédit disponible : cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52. Adresse électronique : dmpmemc26@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le candidat.

8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la commission d'attribution des marchés*

**Zakarya SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

## CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

### Travaux de drainage d'eau devant le grand bâtiment du CHU-Yalgado OUEDRAOGO

#### Avis de demande de prix

Financement : BUDGET du CHU-YO ; Exercice 2024  
DDP N°2024-016/MSHP/SG/CHU-YO/DG/DMP du 31/07/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 du Centre Hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

1. Le Centre Hospitalier universitaire Yalgado OUEDRAOGO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de drainage d'eau devant le grand bâtiment du CHU-Yalgado OUEDRAOGO tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément catégorie B2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de drainage d'eau devant le grand bâtiment du CHU-YO ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics au Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57 ; poste 498).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57 ; poste 498 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un trois cent soixante-dix mille (370 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse CHU-YO ; 03 BP 7022 Ouagadougou 03 ; Pays : BURKINA FASO ; (00226) 25 31 16 55/56/57, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**N.B : Budget prévisionnel :  
Lot unique : quatorze millions huit cent mille (14 800 000) F CFA ;**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés.*

**Moussa GUEBRE**  
Administrateur des services de santé

## COUR DE CASSATION

### Travaux de construction de mur de clôture, de portiques, de guerite et de balises au profit de la cour de cassation

#### Avis de demande de prix

N°2024-001/C CASS/SG/DAAF du 31/07/2024  
Financement : Budget de la Cour de cassation, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la COUR DE CASSATION.

1. Le Président de la Cour de Cassation lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément B2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux en lot unique : travaux de construction de mur de clôture, de portiques, de guerite et de balises au profit de la cour de cassation.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DAAF/CASSATION sur le numéro 76 28 04 76 qui est l'adresse complète du directeur des affaires administratives et financière.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DAAF/CASSATION ou contacté le numéro 76 28 04 76 président de la Commission d'attribution des marchés) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA au Ministère des finances à la régies de la DGCMEF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le directeur des affaires administratives et financières ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions sept cent mille (2 700 000)F CFA.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DAAF/CASSATION à l'adresse, avant le **mardi 03 septembre 2024**, à 09h00. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le directeur des affaires administratives et financières ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**9. Enveloppe financière de cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA**

*Le directeur des affaires administratives et financières*

**BORO Kouané Charlemagne**

## PATRIP FONDATION

### Réalisation de deux (02) mini-systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEPS) à Koloko, région des Hauts-Bassins (Burkina Faso) et à Hérémakono dans le cercle de Sikasso (Mali)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)**  
**N°2024-02/IPBF DU 14 AOUT 2024**  
**Financement : KFW à travers la fondation PATRIP**  
**PARTIE 0 – Invitation à soumissionner**

**Nom du projet :** Projet de Réalisation de deux (02) mini-systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEPS) à Koloko, région des Hauts-Bassins (Burkina Faso) et à Hérémakono dans le cercle de Sikasso (Mali)

**Localisation du projet :** Commune de Koloko, Région des Hauts Bassins et à Hérémakono dans le cercle de Sikasso (Mali).

**Résumé du projet :** Le projet a pour but de réaliser d'un mini AEPS dans le but de disponibiliser et d'augmenter l'offre en matière de fourniture d'eau potable aux populations et aux bétails dans ces localités transfrontalières sans aucune desserte en eau potable. Il s'agira de fournir d'eau potable à 2000 habitants et à 500 têtes de bétail par jour et par localité. Le projet est réalisé dans le cadre du projet "Brique par brique : Renforcer la cohésion sociale et prévenir les conflits à la frontière Burkina Faso - Mali " dont l'objectif spécifique est de faire en sorte que les communautés locales aient accès à des infrastructures économiques et sociales adaptées aux effets du changement climatique, mais aussi de renforcer leurs capacités de gestion communautaire desdites infrastructures et des ressources naturelles dans la perspective d'un renforcement du dialogue social ainsi qu'une meilleure gestion et une réduction des conflits locaux.

**Allotissement :**

Allotissement	Description	Pays/Région /Commune	Ville/Village
LOT 1	Travaux de réalisation d'un mini système d'AEPS constitué de trois (03) bornes fontaines et un (01) abreuvoir. Le mini système d'AEPS devra avoir un débit minimum de 5m3/h équipé d'une électropompe immergée et d'une cuve métallique de 12m3.	BURKINA FASO/HAUTS BASSINS/ KOLOKO	KOLOKO
LOT 2	Travaux de réalisation d'un mini système d'AEPS constitué de trois (03) bornes fontaines et un (01) abreuvoir. Le mini système d'AEPS devra avoir un débit minimum de 5m3/h équipé d'une électropompe immergée et d'une cuve métallique de 12m3.	MALI/SIKASSO/ FINKOLO	HEREMAKONO

**Service dont la réalisation est demandée pour chaque lot :**

Construction d'un mini-système d'AEPS comprenant :

- un forage à gros débit équipé d'électropompe ;
- un Générateur solaire pour l'alimentation en énergie électrique du système ;
- un château d'eau métallique de 12m3 pour le stockage de l'eau ;
- un ensemble de canalisation de desserte de l'eau au niveau des bornes fontaines à partir desquelles l'eau est délivrée aux consommateurs ;
- un ensemble d'ouvrages de Génie civil.

**Budget et financement**

Le projet est financé par la Fondation PATRIP (Institut caritative à but non lucratif, crée en 2011 par la KFW (Banque Allemande de Développement) au nom du Ministère fédéral des Affaires étrangères étrangère d'Allemagne.

**Date limite pour les travaux et services**

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot à partir de l'ordre de service de démarrer.

**Partenaire d'exécution et parties prenantes**

Le partenaire d'exécution et des parties prenantes sont listé comme suit :

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Commune de Koloko, commune de Finkolo</b>
<b>Maître d'Ouvrage (MO)</b>	ONG INTERPEACE (Organisation Internationale pour la Consolidation de la Paix), partenaire d'exécution
<b>Maître d'œuvre ou Ingénieur Conseil (IC)</b>	Bureau d'études chargé de la supervision et du contrôle des travaux ;
<b>Entrepreneur ou Attributaire</b>	Soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée par le Maître d'Ouvrage
<b>Administration</b>	Selon les cas, Maître d'Ouvrage, le Maître, d'Œuvre, leurs délégués ou leurs représentants dûment mandatés.

**Procédure de l'appel d'offres**

Les documents à soumettre sont définis dans la Section 1 - Instructions aux soumissionnaires

**Exigences minimales pour les soumissionnaires**

Pour remporter l'appel d'offres, un soumissionnaire doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

• **Expérience de travail :**

Le soumissionnaire se doit de justifier de l'achèvement satisfaisant d'au moins trois (03) projets de construction d'AEPS de nature similaire que les travaux à soumissionner et d'au moins cinquante-six millions de francs (56 000 000) CFA en valeur contractuelle pour chacun d'entre eux respectivement au cours des cinq dernières années dont un réalisé au Burkina Faso et/ou dans les pays de la sous-région.

**NB :** Les soumissionnaires soumettront dans leurs offres techniques la liste des expériences de travail antérieures (voir modèle du formulaire a la section 3) ainsi que les preuves de bonnes exécution (attestations de bonne fin d'exécution, PV de réception définitive et page de garde et de signature des contrats)

**• Capacités financières :**

Le soumissionnaire doit faire la preuve d'un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq dernières années est d'au moins cent dix millions de francs (110 000 000) CFA.

**NB :** Ce critère sera vérifié sur la base de la fiche de capacité financière (voir modèle en annexe) appuyé des états financiers des cinq (5) dernières années (2019 – 2020 – 2021 – 2022 – 2023) certifiés par un expert-comptable agréé. Le certificat du chiffre d'affaires délivré par la DGI et vérifiable sur syntaxe devra être joint.

Le soumissionnaire doit faire la preuve d'un accès au crédit et aux autres facilités financières (non déjà engagé dans d'autres activités) doit être au minimum vingt-deux millions de francs (22 000 000) CFA.

**NB :** Ce critère sera vérifié sur la base des relevés bancaires signés par la banque et/ ou d'une attestation de ligne de crédit délivré par un établissement financier agréé. Chaque page de relevé doit être signée par l'entreprise déclarante.

**• Ressources humaines :**

Le soumissionnaire doit démontrer que le personnel pressenti pour les postes clés répond aux exigences minimales :

**Lot 1 : Réalisation de l'AEPS de Koloko**

<b>Personnel minimum pour le travail</b>			
<b>Poste</b>	<b>Diplôme/Spécialité</b>	<b>Années D'expériences</b>	<b>Projets similaires</b>
Directeur des travaux	BAC+5 Ingénieur Génie Rural/Génie civil	7 ans	03 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de Directeur
Conducteur des travaux	BAC+2 au moins en Génie civil/Hydraulique	5 ans	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de conducteur
Géophysicien	BAC+2 au moins en Hydrogéologie, en géologie ou tout diplôme équivalent	5 ans	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de géophysicien
Topographe	CAP/BEP en topographie	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de topographe
Electromécanicien/électricien	CAP/BEP électromécanique/mécanique	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de électromécanicien/électricien
Plombier	BEPC/BEP +Formation	5 ans minimum	03 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de plombier
Prestations Géotechniques	BEPC + formation	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité
Équipe de Maçons + aide maçons	Certificat de travail	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité

**Lot 2 : Réalisation de l'AEPS de Hermakono**

<b>Personnel minimum pour le travail</b>			
<b>Poste</b>	<b>Diplôme/Spécialité</b>	<b>Années D'expériences</b>	<b>Projets similaires</b>
Directeur des travaux	BAC+5 Ingénieur Génie Rural/Génie civil	7 ans	03 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de Directeur
Conducteur des travaux	BAC+2 au moins en Génie civil/Hydraulique	5 ans	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de conducteur
Géophysicien	BAC+2 au moins en Hydrogéologie, en géologie ou tout diplôme équivalent	5 ans	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de géophysicien
Topographe	CAP/BEP en topographie	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de topographe
Electromécanicien/électricien	CAP/BEP électromécanique/mécanique	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de électromécanicien/électricien
Plombier	BEPC/BEP +Formation	5 ans minimum	03 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité en qualité de plombier
Prestations Géotechniques	BEPC + formation	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité
Équipe de Maçons + aide maçons	Certificat de travail	5 ans minimum	02 projets de construction ou de réhabilitation d'AEPS d'au moins 12 m3 de capacité

**NB :** Le soumissionnaire doit fournir la liste du personnel clé proposé sur la base de la fiche de personnel renseignée (voir modèle à la section 3) appuyée des curricula vitae signés (voir modèle à la section 3) ainsi que des preuves des principales qualifications mentionnées dans les CV (attestations légalisées de diplôme datant d'au moins 3 mois

**• Inventaire de l'équipement :**

Pour information les soumissionnaires peuvent apporter du matériel possédé, loué ou en leasing.

# Travaux

Lors de l'évaluation, une attention particulière sera accordée aux descriptions techniques suivantes :

Matériel minimum requis pour le travail				
N°	DESIGNATIONS	Nombre	Spécifications techniques	Etat (Location/propriété)
1	Camions bennes	01	Au moins 5m3	
2	Camion grue de 35 tonnes	01	Muni de béquille	
3	Véhicule de liaison	01	De type pick-up	
4	Camion-citerne de 5 à 10m3	01	Ou cuve tractée	
5	Compresseur	01		
6	Matériel topographique	01	Station totale	
7	Matériel Géotechnique	01	Pour vérification de compacité	
8	Equipement de test d'étanchéité	01	Pour test de conduites	
9	Lot d'outillage de chantier pour ferrailage-menuiserie-plomberie	01		
10	Bétonnière vibreur + matériel de maçonnerie	01		
11	Lot de Petit matériel de terrassement + compacteur manuel	01		
12	Equipement de protection individuelle (EPI)	01		

**NB** : Les soumissionnaires soumettront une liste des équipements à affecter aux travaux (voir modèle à la section 3) accompagnés des preuves de propriété, de location ou de promesse de location (facture d'achat, contrat de location, accord de promesse de location, etc.)

En outre, les informations pertinentes, telles que définies dans le paragraphe 13, et les documents correspondants, sont soumis à la pleine appréciation du comité d'évaluation.

## Évaluation des offres

Tout soumissionnaire doit fournir les informations prévues dans les sections 1 et 3 des documents de l'appel d'offres. L'évaluation des offres est effectuée en deux étapes :

i. Évaluation technique : Les informations requises sont évaluées selon une approche « succès » ou « échec » conformément aux critères indiqués à la section 1. Seul un soumissionnaire obtenant un « succès » à chacun des critères requis sera soumis à l'évaluation financière.

ii. Évaluation financière : Le meilleur soumissionnaire est celui dont l'offre financière est la plus basse et est conforme à l'ensemble des exigences. La procédure d'évaluation des offres est prévue au paragraphe 28 de la section 1 - Instructions aux soumissionnaires.

## Date et délai de soumission des offres

### Au Burkina Faso

La date limite de soumission des offres est fixée au **06 septembre 2024 à 15H00 GMT** à INTERPEACE Bureau Ouagadougou, Sis à Ouaga 2000-Secteur 54, Section 288 A Téléphone : +226 25 37 53 74 ; +226 70 13 29 02, +226 70 53 30 32.

Le partenaire d'exécution enregistre l'ensemble des offres et ouvre les documents de qualification à **16h00 GMT, le 06 septembre 2024** à INTERPEACE, Sis à Ouaga 2000-Secteur 54, Section 288 A Téléphone : **+ 226 25 37 53 74, +226 70 13 29 02, +226 70 53 30 32.**

**N.B.** Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations auprès d'INTERPEACE, Sis à Ouaga 2000-Secteur 54, Section 288 A Téléphone : 25 37 53 74, 70 53 30 32, 70 13 29 02 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après : [ilboudo@interpeace.org](mailto:ilboudo@interpeace.org) ; [badolancina@yahoo.fr](mailto:badolancina@yahoo.fr).

**Weniba Sonia Christelle MANTORO**  
Responsable Principale des Programmes

**Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour la mise en place des infrastructures de soutien à la production**

**Avis à Manifestation d'Intérêt  
N°2024-024M/MARAH/SG/DMP du 09 Août 2024  
Secteur : Agriculture**

**Référence de l'Accord de Financement : Don FAD n° 2100155042270 du 27/02/2023  
N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-032**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don pour le financement du coût du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour la mise en place des infrastructures de soutien à la production.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :  
En ce qui concerne les infrastructures agricoles (unités de transformation maïs et soja) :

- Réaliser une étude technico-économique, y compris les mesures environnementale et sociale pour la réalisation des travaux de mise en place et des unités de transformation ;
- Proposer les mesures nécessaires à prendre, y compris les mesures de protection de l'environnement, les études du sol assortie des autorisations de construire et un plan d'aménagement des unités de transformation ;
- Collecter les documents de garantie de la propriété foncière ou l'accord formel de disposer des sites ou les arrêts de mise à disposition des sites pour la réalisation des activités envisagées ;
- Identifier les besoins en renforcement des capacités ;
- Evaluer les besoins en eau pour couvrir le fonctionnement des unités de transformation ;
- Identifier les points de forage pour l'alimentation en eau potable au profit des unités de transformation ;
- Proposer les conditions techniques, économiques, matérielles ; environnementale, sécuritaire et financières pour la réalisation des unités de transformation ;
- Proposer les infrastructures et équipements nécessaires pour les unités de transformation ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaire à l'opérationnalisation de ces infrastructures, y compris les équipements et infrastructures pour la gestion environnementale et sociale : EPI, les poubelles, les sanitaires, extincteurs, le Système de gestion des eaux usées y compris la valorisation pour l'agriculture, etc. ;
- Proposer un système autonome d'alimentation en électricité (de préférence les sources d'énergie renouvelable) des unités de transformation en intégrant l'option de fourniture d'énergie à travers la société nationale d'électricité ;
- Proposer les infrastructures connexes et leurs plans architecturaux, les plans de masse, les plans bétons, les plans électricités, les plans de disposition des extincteurs, y compris toutes suggestions pour un meilleur fonctionnement des unités de transformation ;
- Proposer des équipements pour les unités de transformation ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaires à l'opérationnalisation de ces équipements ;
- Proposer des plans détaillés (masse, électricité, etc. y compris toutes suggestions) de toutes les infrastructures (ainsi que les plans de montage de tous les équipements ;
- Proposer un dispositif de sécurité y compris un plan de circulation, une signalisation adéquate et un dispositif de lutte anti-incendie (extincteurs à jour, etc.) ;
- Proposer un dispositif d'évacuation des eaux (Ce dispositif doit prendre en compte l'exutoire) ;
- Proposer un dispositif de biosécurité ;
- Identifier des stratégies d'approvisionnement en Energie, le quantifier et le dimensionner pour les besoins des unités de transformation ;
- Proposer un dispositif de récupération des eaux de rejet pour l'agriculture et proposer un dispositif qui permettra et facilitera la surveillance des eaux de rejet.
- Réaliser l'ensemble des devis quantitatifs et estimatifs pour la réalisation des unités de transformation ;
- Etablir les comptes d'exploitations prévisionnelles des différentes unités assortis des modèles d'affaire avec les éventuels bénéficiaires ou exploitants ;
- Démontrer la rentabilité financière et économique des unités de transformation pour les cinq (05) premières années d'exploitation assortis des modèles d'affaire avec les éventuels les bénéficiaires ou exploitants ;
- Faire toutes autres propositions nécessaires au fonctionnent optimal des unités de transformation ;
- Préparer un dossier d'appel d'offre pour la construction des unités de transformation (prévoir des mesures environnementale et sociale).

En ce qui concerne les infrastructures aquacoles (Bassin, étang, enclos, bac hors sol) :

- Réaliser une étude technico-économique pour la réalisation des travaux de chaque type d'infrastructures ;
- Evaluer les besoins renforcement des capacités
- Proposer les mesures nécessaires à prendre et un plan d'aménagement de protection des sites retenus afin d'anticiper sur d'éventuelles inondations et veiller au respect de la distance réglementaire des limites des sites avec le lit du cours d'eau (étudier les caractéristiques hydrologiques des cours d'eau et de sélection des sites favorables à l'activités piscicoles) ;
- Identifier quatre (04) points de forage à grand débit (au minimum 10 m3/h) pour l'alimentation en eau potable au profit des infrastructures ;
- Proposer des types d'infrastructures, ouvrages et équipements adéquats (Etangs, bassins, etc.) en tenant compte des contraintes, des conditions environnementales, des opportunités et des exigences de production en production intensive ;
- Proposer les infrastructures et équipements nécessaires pour chaque type d'infrastructures, schémas de montage et les formations nécessaire à l'opérationnalisation de ces infrastructures, y compris les équipements et infrastructures pour la gestion environnementale et sociale : EPI, les poubelles, les sanitaires, extincteurs, le Système de gestion des eaux usées y compris la valorisation pour l'agriculture, etc. (intégrer des équipements modernes pour la gestion rationnelle de tous types de déchets) ;
- Proposer des bassins ou étangs de grossissements et leurs plans architecturaux, les plans de masse, les plans bétons, les plans électricités y compris toutes suggestions, en adéquation avec une production de poissons marchands de 100 tonnes / mois) ;

## Prestations intellectuelles

- Proposer des équipements pour une production d'aliments pour poisson d'au moins 5000 tonnes / an ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaires à l'opérationnalisation de ces équipements (intégrer des équipements modernes pour la gestion rationnelle de tous types de déchets) ;
- Proposer des équipements pour la transformation du poisson ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaires à l'opérationnalisation de ces équipements (intégrer des équipements modernes pour la gestion rationnelle de tous types de déchets) ;
- Proposer et quantifier les ouvrages de grossissement en étangs et bassins ;
- Proposer des plans détaillés (masse, électricité, etc. y compris toutes suggestions) de toutes les infrastructures (ainsi que les plans de montage de tous les équipements) ;
- Proposer un dispositif de sécurité en cas d'inondation y compris en cas d'incendie et d'évacuation d'urgence,
- Proposer un dispositif d'évacuation des eaux usées y compris un dispositif de traitement et de valorisation pour l'agriculture ;
- Proposer un dispositif de biosécurité ;
- Identifier des stratégies d'approvisionnement en Energie, le quantifier et le dimensionner pour les besoins de la station ;
- Proposer un dispositif de récupération et de gestion des eaux de rejet pour l'agriculture.
- Réaliser l'ensemble des devis quantitatifs et estimatifs pour la réalisation des infrastructures ;
- Etablir les comptes d'exploitations prévisionnelles des différentes infrastructures ;
- Démontrer la rentabilité financière et économique des infrastructures assortis des modèles d'affaires avec les éventuels bénéficiaires ou exploitants ;
- Faire toutes autres propositions nécessaires au fonctionnement optimal des infrastructures aquacoles ;
- Préparer un dossier d'appel d'offre pour la construction des infrastructures aquacoles (le dossier d'appel d'offre doit prendre en compte des mesures environnementales et sociales).
- Requérir des promoteurs des documents de garantie de la propriété foncière ou l'accord formel de disposer des sites pour la réalisation des activités envisagées.

Concernant les infrastructures avicoles :

- Réaliser une étude technico-économique et environnementale pour la réalisation des travaux de mise en place de poulaillers, des abattoirs pour volaille et de l'unité de fabrication d'aliments ;
  - Proposer les mesures nécessaires à prendre et un plan d'aménagement des poulaillers et des dispositions en matière de sécurité : un plan de circulation, des issues de secours, un dispositif de prévention incendie, etc... pour l'unité de fabrication d'aliments et des abattoirs de volailles ;
  - Evaluer les besoins en eau pour couvrir le fonctionnement des unités de fabrication d'aliments et des abattoirs pour volailles ;
  - Identifier les points de forage à grand débit pour l'alimentation en eau potable au profit des unités de fabrication d'aliments ;
  - Proposer les conditions techniques, économiques, matérielles et financières et environnementales pour la réalisation des poulaillers et des unités de fabrication d'aliments ;
  - Proposer les infrastructures et équipements nécessaires pour chaque type d'unité, les abattoirs et les poulaillers y compris les équipements et infrastructures pour la gestion environnementale et sociale : EPI, les poubelles, les sanitaires, extincteurs, le système de gestion des eaux usées y compris un moyen de revalorisation pour l'agriculture, etc. ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaires à l'opérationnalisation de ces infrastructures ;
  - Proposer un système autonome d'alimentation en électricité y compris des équipements pour la gestion de tous types de déchets de l'unité de fabrication d'aliments, des abattoirs en intégrant l'option de fourniture d'énergie (prioriser les sources d'énergie renouvelable) ;
  - Définir les infrastructures pour l'administration et leurs plans architecturaux, les plans de masse, les plans bétons, les plans électricités y compris toutes suggestions ;
  - Proposer les infrastructures connexes et leurs plans architecturaux, les plans de masse, les plans bétons, les plans électricités y compris toutes suggestions pour un meilleur fonctionnement de l'unité
  - Proposer des équipements pour une production d'aliments pour volaille et poisson d'au moins 5000 tonnes / an ainsi que le schéma de montage et les formations nécessaires à l'opérationnalisation de ces équipements ;
  - Proposer des plans détaillés (masse, électricité, etc. y compris toutes suggestions) de toutes les infrastructures (ainsi que les plans de montage de tous les équipements) ;
  - Proposer un dispositif de sécurité (ce dispositif doit inclure un plan de circulation, une signalisation, un dispositif anti-incendie, des issues de secours, etc.) ;
  - Proposer un dispositif d'évacuation et de valorisation des eaux usées ;
  - Proposer un dispositif de biosécurité ;
  - Identifier des stratégies d'approvisionnement en Energie, le quantifier et le dimensionner pour les besoins de l'unité ;
  - Proposer un dispositif de récupération et de valorisation des eaux de rejet pour l'agriculture.
  - Réaliser l'ensemble des devis quantitatifs et estimatifs pour la réalisation de l'unité de fabrication d'aliments ;
  - Etablir les comptes d'exploitation prévisionnelles des différentes unités (unité de fabrication d'aliments, abattoirs et poulaillers) ;
  - Démontrer la rentabilité financière et économique de l'unité de fabrication d'aliments, des abattoirs et des poulaillers pour les cinq (05) premières années d'exploitation assortis des modèles d'affaires avec les éventuels bénéficiaires ou exploitants ;
  - Faire toutes autres propositions nécessaires au fonctionnement optimal des unités, abattoirs et poulaillers ;
  - Préparer un dossier d'appel d'offre pour la construction des unités, des abattoirs (le dossier d'appel d'offre doit inclure des mesures environnementales et sociales).
3. Le délai de réalisation de la mission est fixé à soixante-dix (70) jours calendaires.
4. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans la réalisation d'étude de faisabilité pour la réalisation des infrastructures de soutien à la production, notamment des infrastructures aquacoles, avicoles et de transformation du maïs et du soja. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;

## Prestations intellectuelles

- Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
  - Un tableau de présentation des références de missions similaires (étude de faisabilité pour la réalisation d'infrastructures de soutien à la production, notamment des infrastructures aquacoles, avicoles ou de transformation de maïs, soja et d'autres denrées similaires) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
  - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
  - Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
7. La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions/références similaires justifiées comme indiqué au paragraphe 5 ci-dessus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Ministère de l'inclure dans la liste restreinte.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 25 41 17 47, [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com), de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).
9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 04 septembre 2024 à 09 heures 00 TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour la mise en place des infrastructures de soutien à la production ».

**Le Directeur des Marchés Publics,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Wendata Raoul KABORE**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### OFFICE NATIONAL DES BARRAGES ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES (ONBAH)

## COMMUNIQUE

Le Directeur Général, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-agricoles (ONBAH), porte à la connaissance de tous les soumissionnaires de l'avis d'Appel d'Offre N°2024- 002/ ONBAH/DG pour les travaux de réalisation de quarante-cinq (45) forages communautaires dans les villages, les écoles, les marchés à bétails et de cinq (05) forages à gros débit (dont un de débit supérieur ou égal à 5 m<sup>3</sup>/h pour l'AEPSS et quatre de débit supérieur ou égal à 3,5 m<sup>3</sup>/h pour les PEA) au profit du PCE-LON paru dans le Quotidien N° 3942 du lundi 2 Août 2024 de la page 46 à 47 dont l'ouverture est prévu pour le jeudi 05 Septembre 2024 à 09h00mn a été prolongée au jeudi 12 Septembre 2024 à la même heure.

**Le Directeur Général  
Président de la CAM**

**Cne. Yaya TRAORE**



### Suivi-contrôle des travaux de forages positifs, de construction de bassins piscicoles au niveau des écoles et d'aménagement des jardins scolaires

Avis à Manifestation d'Intérêt  
N°2024-023M/MARAH/SG/DMP du 09 Août 2024  
Secteur : Agriculture

Référence de l'Accord de Financement : Don FAD n° 2100155042270 du 27/02/2023  
N° d'identification du Projet : P-BF-AA0-032

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don pour le financement du coût du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du contrat relatif au suivi-contrôle des travaux de forages positifs, de construction de poulaillers des fermes avicoles pilotes, de construction de bassins piscicoles au niveau des écoles et d'aménagement des jardins scolaires.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
  - Préparer le bon démarrage du chantier ;
  - Assister à l'implantation générale des ouvrages et la réception des implantations ;
  - Examiner les qualifications et expériences du personnel d'encadrement de l'entreprise ainsi que l'organisation proposée pour son intervention, contrôler l'expérience et le nombre de personnel d'exécution et de manœuvres ;
  - Assurer le suivi, le contrôle général et permanent de la bonne exécution des travaux ;
  - Assurer le suivi-contrôle environnemental et social des travaux ;
  - Etablir et appliquer une méthodologie appropriée pour l'évaluation de l'état d'avancement des travaux, vérifier et approuver les demandes de paiement présentées par les entreprises ;
  - Analyser les difficultés d'exécution des entreprises et procéder au choix des solutions les plus appropriées ;
  - Faire élaborer les documents techniques sur d'éventuels avenants ou variantes retenues et fournir en cours de chantier tous les plans rectificatifs ou complémentaires au marché et dossier d'appel d'offres final ;
  - Contrôler le bien fondé des devis des travaux supplémentaires, s'il y a lieu, présentés par les entreprises et fournisseurs, les transmettre au maître d'ouvrage avec un rapport justificatif pour appropriation et décision ;
  - Contrôler les délais d'exécution impartis ;
  - Veiller à ce que l'entreprise respecte l'application des mesures de protection environnementale et sociale prévues dans le marché ;
  - Fournir les conseils nécessaires au Maître d'Ouvrage, afin de défendre au mieux ses intérêts ;
  - Fournir des rapports circonstanciés ;
  - Etablir des rapports mensuels y compris les bilans financiers avec des photos de chantiers ;
  - Diriger les opérations de pré-réception technique, de réception provisoire et définitive des travaux et dresser les différents procès-verbaux.
3. Le délai de réalisation de la mission est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.
4. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant doit être une firme/un cabinet justifiant d'une solide expérience et de références/missions similaires dans le suivi-contrôle des travaux de forages positifs, de construction de bassins piscicoles et d'aménagement des jardins. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
  - Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
  - Un tableau de présentation des références de missions similaires (suivi-contrôle des travaux de forages positifs ou de construction de bassins piscicoles ou d'aménagements agricoles) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée ;
  - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
  - Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
7. La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du Consultant jugé le plus qualifié pour la mission : L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience similaire des consultants. À partir de cette liste, l'Organe d'Exécution du projet choisira le Consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier ;
- La transmission de la Demande de propositions au Consultant jugé le plus qualifié et classé en première position, pour l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;
- L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par la Commission d'Attribution des Marchés ;
- Les négociations du contrat y compris la proposition technique et la proposition financière notamment en ce qui concerne le caractère raisonnable et acceptable des postes de dépenses et des coûts unitaires.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226)

25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).

9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 04 septembre 2024 à 09 heures 00 TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle des travaux de forages positifs, de construction de bassins piscicoles au niveau des écoles et d'aménagement des jardins scolaires ».

***Le Directeur des Marchés Publics,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

**Wendata Raoul KABORE**  
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**Concours d'architecture pour la conception d'un immeuble R+5  
au profit du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrieres.**

**Avis à Manifestation d'intérêt**  
**N°2024-004/MEMC/SG/DMP du 30 juillet 2024**  
**Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM)**  
**N° d'identification du projet : P169267**  
**Financement : IDA-D872-BF& 6959-BF du 14 juillet 2021**

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du volet mines du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) et a l'intention d'utiliser une partie des ressources pour effectuer les paiements au titre du concours d'architecture pour la conception d'un immeuble R+5 au profit du Ministère de l'Energie des Mines et des Carrieres (MEMC).

Peuvent participer à ce concours, les cabinets d'architecture agréés qui se conformeront au règlement du présent concours et qui fourniront les pièces suivantes valides :

**Pour les cabinets d'architecture agréés burkinabè :**

- Un agrément d'exercer, délivré par le ministère en Charge de l'Urbanisme et de l'habitat ;
- Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes du Burkina (OAB) ;
- Une attestation de Situation Cotisante de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (ASC de CNSS) ;
- Une Attestation de non engagement de l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) ;
- Une attestation de la Direction Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (DRTSS) ;
- Une Attestation de Situation Fiscale des impôts (ASF) ;
- Un certificat de non faillite (CNF) ;
- Une attestation d'inscription au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- Une attestation (un engagement) d'acceptation des termes de référence du concours à retirer auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEMC.

**Pour les cabinets d'architecture agréés étrangers :**

- Un agrément d'exercer, délivré par la structure habilitée de son pays ;
- Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des Architectes de son pays ;
- Un certificat de non faillite ;
- Une attestation d'inscription au registre de commerce ;
- Une attestation (un engagement) d'acceptation des termes de référence du concours à retirer auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEMC.

Les associations sont admises à condition de présenter un acte de groupement certifié par un notaire. Les cabinets étrangers sont admis à prendre part à ce concours à condition d'être en association avec au moins un cabinet burkinabè.

Les cabinets associés doivent se conformer individuellement aux dispositions du présent article. Chaque Groupement doit présenter une seule proposition.

Le concours est déclaré ouvert à partir de la date de publication du présent avis. Les inscriptions seront reçues à partir du lendemain de la publication de l'avis au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEMC sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, 01 BP 644 Ouagadougou 01, Téléphone : 00226 25 40 86 52.

Le dossier peut être consulté gratuitement ou être acquis contre paiement d'une somme non remboursables de cent mille (100 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué dans toute monnaie librement convertible auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers, sise au 395 avenue Ho Chi Minh, Téléphone : (+226) 25 32 47 74/75/76. Le paiement se fera en espèces ou par chèque certifié.

L'inscription au concours équivaut à l'achat du dossier et implique de la part du candidat, l'acceptation et le respect du programme et du règlement.

Les projets devront parvenir au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres (DMP-MEMC) au plus tard le **mardi 22 octobre 2024 à 15 h heures 00 minute**.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Zakarya SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 28**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 29 à 32**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 33**

### Fournitures et Services courants

#### UNIVERSITE NAZI BONI

#### Acquisition de tables et chaises pour étudiants au profit du CEA/ITECH-MTV de l'Université Nazi BONI

##### Avis de demande de prix

N° 2024-013/MESRI/SG/UNB/ CEA/ITECH-MTV/SPM

Financement : Budget de CEA/ITECH-MTV, Exercice 2024,  
sur fonds IDA suivant Accord de financement numéro 6388-BF,

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2024, du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI.

1. L'Université Nazi BONI a obtenu des fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF, afin de financer le Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché.

2. L'Université Nazi BONI (UNB) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de tables et chaises pour étudiants au profit du CEA/ITECH-MTV tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les prestations se décomposent en lot unique avec une enveloppe prévisionnelle de quarante-neuf millions cinq cent mille (49 500 000) de francs CFA TTC.

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de

l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, tél +226 65 31 80 46.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'agence comptable de l'UNB sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA devront être remises main à main à l'adresse suivante : bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'UNB, sis au Centre de Formation et de Recherche (CFR) ex centre de calcul sur la route de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Spécialiste en Passation des Marchés*

**Nazaire ZERBO**

### Travaux d'entretien courant des routes en terre au profit de l'Arrondissement n°3.

**Rectificatif du Quotidien N° 3947 du lundi 19 août 2024, page 34  
portant sur le mois de la date limite de dépôt des offres**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°2024-03/CO/ARRDT N°3/M/CAB/PRM**

**Financement : Budget communal/ Arrondissement n°3, gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Gestion 2024, de l'arrondissement n°3.

1. La mairie de l'arrondissement n°3, 01 BP : 85 Ouaga 01 tel : 25-35-10-34 lance une demande de prix ayant pour objet travaux d'entretien courant des routes en terre au profit de l'Arrondissement n°3. Les travaux seront financés sur les ressources de la commune de Ouagadougou / Arrondissement n°3.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie T3 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux répartis comme suit : TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES ROUTES EN TERRE AU PROFIT DE L'ARRONDISSEMENT N°3.

**"budget prévisionnel** : cinquante-cinq millions (55.000.000) francs CFA TTC"

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés 01 BP : 85 Ouaga 01 Arrondissement n°3 Tél : 70-69-38-74;

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à Ouagadougou/Arrondissement n°3 ; 01 BP 85 Ouaga 01/ Tel : 70 - 69-38-74 moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA auprès du Service des régies de recettes (bureau de vente des timbres) de la Mairie de l'Arrondissement n°3. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Un million six cent cinquante mille (1.650.000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat général de l'arrondissement n°3, 01 BP 85 Ouaga 01 tel : 70-69-38-74 avant le **27/08/2024 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Binta S. SAWADOGO**  
Contrôleur des Impôts

## COMMUNE DE OUAGADOUGOU

### COMMUNIQUE

#### RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-06/CO/M/DCP Acquisition de pièces détachées, de batteries et de pneumatiques au profit de la commune de Ouagadougou

Le Directeur de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance des soumissionnaires à la Demande de Prix N°2024-06/CO/M/DCP relatif à l'acquisition de pièces détachées, de batteries et de pneumatiques (lot 3), que suite au jugement N°14-CP/2024 du tribunal administratif de Ouagadougou du 12 août 2024, le rectificatif publié dans le quotidien N°3920 du jeudi 11 juillet 2024 est annulé.

En conséquence, les résultats de ladite Demande de prix publiés dans le quotidien N°3896 du vendredi 07 juin 2024 sont maintenus.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

### Travaux de câblage de réseaux informatiques dans la commune de Ouagadougou

Avis de demande de prix  
N°2024-20/CO/M/DCP  
Financement : Budget Communal 2024  
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Commune de Ouagadougou.

1. La commune de Ouagadougou lance une demande de prix ayant pour objet travaux de câblage de réseaux informatiques dans la commune de Ouagadougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie :

-Lot 1 : Domaine 3 - Catégorie B. ou catégorique UNIQUE du domaine 5;  
-Lot 2 : Domaine 3 : Réseaux Informatiques - catégorie C ou Domaine 5 : Intégrateur de solutions Informatiques;  
-Lot 3 : Domaine 3 : Réseaux Informatiques - catégorie C ou Domaine 5 : Intégrateur de solutions Informatiques,  
pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en trois (03) lots :

-Lot 1 : Travaux de câblage réseaux informatiques de la mairie de l'arrondissement N°3 avec un montant prévisionnel de dix-sept millions (17 000 000) F CFA TTC ;  
-Lot 2 : Travaux de câblage réseaux informatiques de la Direction de la Salubrité Publique et de l'Hygiène avec un montant prévisionnel de sept millions (7 000 000) F CFA TTC ;  
-Lot 3 : Travaux de réseaux informatiques de l'Etat Civil de l'arrondissement n°8 et bâtiments annexes avec un montant prévisionnel de six millions (6 000 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution est compris entre quarante-cinq (45) jours et soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23 ; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour chaque lot auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'arrondissement n°1 secteur 2 Rue de l'Hôtel de Ville-01 BP 85 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 1 ; Deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 2 ; Cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

## RÉGION DU CENTRE OUEST

### Travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures dans la Commune de Zawara.

Avis de demande de prix  
N° 2024-03/RCOS/PSNG/CZWR du 02 août 2024  
Financement : lot 1 : budget communal et lot 2 :  
Fonds minier, gestion 2024.

1. La Commune de Zawara lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures dans la Commune de Zawara. Les travaux seront financés sur le budget communal et le fonds minier, gestion 2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées dans la catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit:

Lot 1: Travaux de réhabilitation du bâtiment principal, de la salle de réunion et du bâtiment de l'état civil de la Mairie

Lot 2 : Travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classes, bureau + magasin dans le village d'Iredié.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour le lot 1 et quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Zawara tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures, tél. 76-89-11-26.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Zawara auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2 auprès du Receveur Municipal de Zawara (perception de Pouni).

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux instructions aux candidats de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 1 et six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Zawara, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB: Le montant prévisionnel en TTC est de 10 502 137 F CFA pour le lot 1 et 21 000 000 F CFA pour le lot 2

**La Personne Responsable des Marchés**

**Abdou SANGO**  
Secrétaire Administratif

## RÉGION DU CENTRE OUEST

### Travaux de construction de salles de classes au profit de la commune de Kyon

Avis de demande de prix  
N° : 2024-01/RCOS/PSNG/CKYO/PRM  
Financement : Budget communal  
(Fonds Minier de Développement Local), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé, gestion 2024 de la Commune de Kyon.

1. La Commune de Kyon lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de salles de classes au profit de la commune de Kyon (lot 1 et lot 2). Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal (Fonds Minier de Développement Local), gestion 2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

-Lot 1 : travaux de construction de quatre (04) salles de classes au CEG de Essapoun

-Lot 2 : travaux de construction de trois (03) salles de classes au Lycée départemental de Kyon.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne responsable des marchés en appelant le 77 72 99 09 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kyon après paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot à la Trésorerie principale de Réo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) francs CFA pour le lot 1 et six cent cinquante mille (650 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Mairie de Kyon, avant le **vendredi 30 août 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budgets prévisionnels :

Lot 1 : vingt-neuf millions (29 000 000) francs CFA TTC

Lot 2 : vingt-deux millions cinq cent mille (22 500 000) francs CFA TTC

**La Personne Responsable des Marchés**

**Césaire Bélili BATIONO**  
Secrétaire Administratif

## REGION DES HAUTS BASSINS

### REALISATION D'UN AEPS AU CSPS DE SEEZON DANS LA COMMUNE DE BANZON

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°2024-006/RHBS/PKND/CBZN/M/CCAM  
Financement : FONDS MINIER, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Banzon.

1. La mairie de Banzon lance un avis de demande de prix pour la réalisation d'un AEPS au CSPS de Séezon au profit de ladite commune.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément FN minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique : réalisation d'un AEPS au CSPS de Séezon (Budget prévisionnel : 20 153 332 FCFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
  4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 72 66 30 50/57 63 39 96.
  5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Perception de Samorogouan d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.
  6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Banzon avant le **lundi 02 septembre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la CCAM/P. O*

**OUATTARA Lassina**  
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales

## REGION DES HAUTS BASSINS

### REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BANZON

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°2024-007/RHBS/PKND/CBZN/M/CCAM  
Financement : FONDS MINIER, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Banzon.

1. La mairie de Banzon lance un avis de demande de prix pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures au profit de ladite commune.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique : réhabilitation de vingt (20) états au marché de Banzon (Budget prévisionnel : 11 000 000 FCFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 72 66 30 50/57 63 39 96.
5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Perception de Samorogouan d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent trente mille (230 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Banzon avant **lundi 02 septembre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la CCAM/P. O*

**OUATTARA Lassina**  
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales



### Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs / prestataires pour les procédures de demandes de cotation au profit de la Commune de Zawara

**Avis à manifestation d'intérêt**  
**N°2024-02/ RCOS / PSNG / CZWR du 02 août 2024**

Dans le cadre de l'exécution de son plan annuel de passation des marchés (PPM), gestion 2024, la Commune de Zawara lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de fournisseurs / prestataires que la Commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales intervenant dans les domaines ci-après :

#### 1-Travaux

- Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) parc de vaccination dans le village d'Iredié
- Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif au CEG de Tiodié
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation de l'école primaire de Laba
- Lot 4 : Travaux d'électrification du CSPS de Zawara

#### 2-Autres prestations de services

- Lot 5 : Entretien et réparation des ambulances au profit des CSPS de la Commune de Zawara.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Commune de Zawara adressée à Madame la Présidente de la délégation spéciale de la Commune de Zawara, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs dossiers sous plis fermés avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs / prestataires pour les procédures de demande de cotation au profit de la Commune de Zawara ainsi que la précision de lot concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés au plus tard le **mardi 27 août 2024 à 09 heures 00 minute**.

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la Personne Responsable des Marchés, téléphone 76-89-11-26.

L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Abdou SANGO**  
Secrétaire Administratif



*La célérité dans la transparence*